



Stratégie pour la réduction à long terme des émissions de gaz à effet de serre

Approuvée par le Bureau politique de la CRPM par procédure écrite

Introduction

L'UE connaît une révolution sans précédent ; elle doit relever le défi du réchauffement global et lutter contre le changement climatique.

Elle ne peut y parvenir et exercer son leadership mondial qu'en mobilisant toutes les parties prenantes, des gouvernements aux citoyens, en passant par les entreprises.

Les régions de la CRPM sont prêtes à jouer leur rôle dans ce processus. Les régions, villes et autorités locales européennes sont un atout pour l'Union européenne, tant pour réaliser la transition interne nécessaire au sein de l'institution qu'au niveau international, car elles assurent activement une forme de diplomatie, mènent une politique de développement et ont noué une myriade de liens avec les communautés du monde entier.

Messages clés à l'Union européenne

- 1. L'Europe doit assumer son ambition de réduire le réchauffement global à 1,5 °C d'ici 2100 et d'éliminer toute empreinte de carbone¹ d'ici 2050 ;**
- 2. Les régions prouvent qu'une élimination de l'empreinte carbone est possible d'ici 2050... la nouvelle stratégie doit valoriser une approche à plusieurs niveaux de gouvernance ;**
- 3. Libérer l'innovation peut être source de transformation et de création d'emplois et d'activités durables ;**
- 4. Faire évoluer les comportements : les citoyens, les entreprises et les gouvernements doivent promouvoir la transition énergétique ;**
- 5. Les énergies renouvelables apportent une contribution... mais nous devons aller bien plus loin, notamment en donnant la priorité aux énergies renouvelables issues du milieu marin ;**
- 6. Travailler avec la nature plutôt que contre elle ;**
- 7. Assurer la transition : La cohésion territoriale doit soutenir l'action en faveur du climat ;**
- 8. Les régions doivent participer à la réponse politique externe de l'UE en matière d'action climatique ;**
- 9. L'Europe doit adopter un cadre financier durable orientant les investissements vers l'action en faveur du climat.**

¹ L'élimination de toute empreinte de carbone implique la neutralité carbone, c'est-à-dire l'absence d'émissions de carbone et la compensation de toute émission générée par le stockage et le piégeage du carbone ainsi que les crédits carbone.

Messages clés à l'Union européenne

1. L'Europe doit assumer son ambition de réduire le réchauffement climatique à 1,5 °C d'ici 2100 et d'éliminer toute empreinte carbone² d'ici 2050

Nous devons garder à l'esprit le coût du non-respect de l'Accord de Paris lorsque nous envisageons les défis que représentent la transformation de l'UE (et de l'économie mondiale) pour atteindre un bilan zéro carbone. Les effets du changement climatique éprouveront les régions maritimes et côtières, particulièrement exposées au réchauffement planétaire, et les phénomènes météorologiques inhabituels qui ont frappé toute l'Europe cet été nous ont rappelé les effets dévastateurs que le changement climatique aura sur les citoyens, les entreprises, la production agricole, l'occupation des sols, les ressources naturelles et les écosystèmes.

À cet égard, l'UE doit jouer un rôle de premier plan sur la scène internationale, sous peine de conséquences extrêmement néfastes à l'échelle mondiale. Aucun autre pays ne doit revenir sur l'Accord de Paris : la nouvelle stratégie doit rester ferme sur l'objectif de limitation du réchauffement climatique à 1,5 °C et bien en-deçà de 2 °C d'ici la fin du siècle. Nous devons avoir l'ambition d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 au plus tard.

La modélisation de la Stratégie doit définir différentes possibilités d'atteindre ces objectifs. Elle doit déterminer de quelle façon les outils politiques existants et la législation en vigueur, y compris le budget de l'UE et une tarification efficace du carbone étroitement alignée sur les ambitions de l'UE, contribueront à cette réalisation et à la révolution nécessaire à l'échelle de la société pour mettre en œuvre cet audacieux projet. Cela impliquera un diagnostic sectoriel mais aussi, et surtout, une approche territoriale de la transition climatique, s'appuyant sur la politique de cohésion de l'UE. La stratégie doit définir un plan d'action précis, assorti de jalons à surveiller de manière systématique jusqu'en 2050.

Exemples régionaux :

- **Basse Saxe, Allemagne** : les dégâts causés par les inondations ont conduit à l'introduction d'un programme de 50 millions d'euros pour les bâtiments, les ménages, les entreprises, le secteur agricole et forestier, et les infrastructures publiques.
- **Highland Council, Écosse** : Le mauvais temps a causé 6 millions d'euros de dommages à l'infrastructure routière durant l'hiver 2017-2018.
- **Émilie-Romagne, Italie** : En 2013, les conditions climatiques extrêmes qui ont frappé la région ont causé un préjudice de 24 millions d'euros de déséquilibre hydrogéologique ainsi que d'importants risques pour les ressources naturelles et anthropiques régionales, notamment la salinisation croissante des eaux intérieures, l'érosion des côtes, les feux de forêt, la sécheresse et la détérioration des sols.
- **Hordaland, Norvège** : compensation des dommages causés par les phénomènes climatiques à hauteur de près de 10 millions de couronnes norvégiennes par an. Selon les estimations, 6,5 milliards de NOK seront nécessaires pour moderniser l'infrastructure routière et la rendre résistante aux phénomènes météorologiques néfastes.
- **Murcia, Espagne** : en 2016, les mauvaises conditions climatiques, les tempêtes et les inondations ont endommagé près de 4 % de l'infrastructure routière et causé 500 000 euros de dégâts à l'aéroport. Les tempêtes en mer se sont considérablement multipliées (de même que les dommages côtiers en résultant) ces dix dernières années.
- **Skåne, Suède** : les températures élevées de l'été 2018 ont dévasté l'agriculture suédoise, les rendements des cultures étant à leur plus bas niveau depuis 1992, tout particulièrement dans les régions dont l'économie repose en grande partie sur l'agriculture, à l'instar de celle de Skåne.
- **Açores, Portugal** : après les phénomènes météorologiques exceptionnels de 2018, la région des Açores

² L'élimination de toute empreinte de carbone implique la neutralité carbone, c'est-à-dire l'absence d'émissions de carbone et la compensation de toute émission générée par le stockage et le piégeage du carbone ainsi que les crédits « carbone ».

a introduit un plan extraordinaire ([de soutien aux agriculteurs](#)) pour indemniser les pertes de production et/ou récoltes de maïs, légumes et tabac causées par une sécheresse anormale.

- **Région Sud-Provence-Alpes-Côte d’Azur, France** : la région a soutenu les entreprises agricoles affectées par la sécheresse et réfléchi actuellement à instaurer un Fonds d’urgence exceptionnel. Un Comité de concertation régionale sur les Risques (C2R2) a été créé. L’une de ses priorités est la lutte contre les risques agricoles.
- **Southwest Finland, Finlande** : Les températures estivales élevées ont réduit de moitié le rendement des cultures finlandaises, et même de 25 à 60 % dans la région du Sud-Ouest de la Finlande.
- **Estonie** : Les récoltes de céréales ont baissé de 30 à 70 % en 2018 à cause de la vague de chaleur et de la sécheresse. Le gouvernement estonien a créé un fonds de réserve de 20 millions d’euros pour les agriculteurs.

2. Les régions prouvent qu’une élimination de l’empreinte carbone est possible d’ici 2050... la nouvelle stratégie doit valoriser une approche à plusieurs niveaux de gouvernance

Les régions de la CRPM s’engagent à jouer un rôle central dans la réalisation des ambitions liées à l’action sur le climat et à contribuer aux objectifs de développement durable élargis pour 2030. Beaucoup de régions de la CRPM ont déjà bien progressé vers la neutralité carbone, grâce à l’introduction de nouvelles politiques et pratiques, faisant ainsi œuvre de pionniers. Il ne s’agit pas uniquement de régions rurales et faiblement peuplées dotées d’un solide potentiel en matière d’énergies renouvelables : de plus en plus de régions dotées de villes et de grands centres urbains font avancer les choses pour atteindre la neutralité carbone bien avant 2050.

Les régions européennes ont des compétences et des responsabilités face au changement climatique, elles ont le pouvoir de renforcer les réductions d’émissions proposées par le gouvernement national et de gérer les risques liés au changement climatique dans les territoires et secteurs, tout en possédant et gérant les bâtiments, les infrastructures et les transports publics. Les régions sont par conséquent bien positionnées pour être les initiatrices du changement.

La nouvelle stratégie, en accord avec le renforcement des dispositions relatives à la gouvernance des propositions du *Paquet Energie Propre* de l’UE, doit prendre en compte une gouvernance à plusieurs échelons, en reconnaissant le rôle des régions et des villes et en concevant des propositions quant aux cadres de mise en pratique : dans la préparation et la mise en œuvre des plans climat et énergie nationaux, dans la révision de la stratégie d’adaptation de l’UE, dans la gouvernance de l’union de l’énergie et dans la mise en œuvre de l’Accord de Paris.

Il est par ailleurs nécessaire de disposer de données régionales précises et fiables sur le changement climatique. Plusieurs régions de la CRPM ont entrepris un travail de fond pour surveiller et analyser les effets du climat, avec la volonté d’anticiper la réponse politique aux défis auxquels leurs territoires font face. Dans notre position politique sur la stratégie d’adaptation de l’UE, nous avons appelé à plus d’action en faveur de ces initiatives à l’échelle européenne. La stratégie à long terme devrait fixer des priorités et un plan d’action afin de concevoir, à l’échelle de l’UE, des profils complets des impacts climatiques sur les régions, en identifiant les vulnérabilités et les risques pour certaines communautés, en particulier dans les régions ultrapériphériques, certains secteurs et certaines industries spécifiques.

Exemples régionaux :

- **Skåne, Suède** : la stratégie régionale fixe un objectif de neutralité carbone, avec suppression totale des carburants fossiles dans les transports d’ici 2030.
- **Helsinki-Uusumaa, Finlande** : le **Regiona Programme 2.0** adopté par l’Assemblée régionale en décembre 2017 vise à éliminer l’empreinte carbone d’ici 2035.

- **Kymenlaakso, Finlande** : le Programme stratégique régional 2018-2021 fixe l'objectif de neutralité carbone d'ici 2040. Une feuille de route pour la neutralité carbone de Kymenlaakso en 2040 est en cours de préparation avec tous les principaux acteurs de la région. Elle intégrera des calculs des émissions de CO₂, les principales mesures de réduction des émissions dans la région ainsi qu'un calendrier de mise en œuvre.
- **Southwest Finland, Finlande** : Objectif régional de parvenir à la neutralité carbone d'ici 2040. En 2017, le Conseil régional et Valonia (le centre de services pour le développement durable et l'énergie) ont mis les municipalités au défi de s'aligner sur cet objectif, en coopération avec l'initiative régionale « Carbon neutral municipalities ». La ville de Turku vise la carboneutralité en 2029.
- **Northern Netherlands (provinces de Drenthe, Groningen et Friesland), Pays-Bas** : objectif de parvenir à éliminer toute empreinte carbone d'ici 2050. La région est déjà l'un des chefs de file du gaz vert, l'objectif étant de réaliser une transition énergétique permettant que 95 % de l'énergie utilisée dans la région provienne de sources renouvelables (SER) et d'assurer des transports sans émission d'ici 2035.
- **Stockholm, Suède** : l'objectif de devenir une région qui utilise efficacement et durablement ses ressources, sans émission de gaz à effet de serre (GES) en 2050 est inscrit dans le Développement régional de la région de Stockholm, fruit d'un dialogue approfondi entre les 26 municipalités ainsi que des acteurs des secteurs privé et public. La région a déjà réduit ses émissions de GES de 70 % depuis 1990 et de 45 % depuis 2011. Les émissions directes de GES devraient être inférieures à 1,5 tonne/habitant et les émissions de GES issues de la consommation réduites de moitié.
- **Västra Götaland, Suède** : ambition de se passer totalement des carburants fossiles d'ici 2030 et de réduire dans le même temps les émissions de GES de 80 % par rapport à 1990. La région souhaite par ailleurs réduire de 30 % (par rapport aux niveaux de 2010) les émissions issues de la consommation des habitants de Suède occidentale, partout dans le monde.
- **Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur, France** : Le plan climat régional (décembre 2017) prévoit un objectif de neutralité carbone d'ici 2050, avec une baisse de 50 % de la consommation des sources d'énergie fossiles. Le budget que la région consacre au climat est passé de 20 % en 2018 à 33 % en 2021. Un Groupe régional d'experts sur le climat (GREC-SUD) a été créé pour recueillir les connaissances scientifiques sur l'atténuation du changement climatique et ses impacts, afin d'informer les décideurs politiques locaux, régionaux et nationaux. La région a créé de nouveaux types de contrats spécifiques (les contrats régionaux d'équilibre territorial ou CRET) avec les autorités territoriales de la région, afin d'assurer un développement équilibré du territoire, en insistant fortement sur l'action en faveur du climat.
- **Occitanie, France** : volonté d'atteindre 100 % d'énergies renouvelables et l'élimination de l'empreinte carbone d'ici 2050, en réduisant la consommation d'énergie par habitant de 39 % et le triplement du niveau actuel de production d'énergies renouvelables.
- **Nouvelle Aquitaine, France** : objectif de parvenir à la neutralité carbone d'ici 2050. Un [Comité Scientifique Régional sur le Changement Climatique \(Acclimaterra\)](#) a été créé pour étudier et analyser les impacts du changement climatique et éclairer la prise de décisions au sein du Conseil régional. Il a produit deux rapports d'envergure sur le profil climatique de la région (en 2013 et 2018), intégrant notamment les principaux effets du changement climatique sur les terres agricoles et l'occupation des sols et la nécessité de prendre des mesures d'adaptation dans les 10 années à venir.
- **Midtjylland, Danemark** : La région aspire à la neutralité carbone avant 2050. Pour y parvenir, elle s'est fixée pour objectif que 50 % de l'énergie consommée provienne de sources renouvelables d'ici 2025, en améliorant l'utilisation des énergies renouvelables dans le système énergétique total (système électrique et de chauffage centralisé et secteur des transports). La part des énergies renouvelables issues de la biomasse doit être doublée en 2025 par rapport à 2005. D'ici 2035, elle doit atteindre 70 %, et même 90 % lorsque la région est exportatrice d'énergie vers d'autres parties du Danemark.
- **Catalogne, Espagne** : La loi sur le changement climatique de 2017 fixe un engagement d'élimination de l'empreinte carbone d'ici 2050.
- **Navarre, Espagne** : La mise en application d'une Feuille de route contre le changement climatique 2017-2020 bénéficie d'un budget de 226 millions d'euros. Une loi relative aux déchets, prévoyant

notamment la taxation de l'élimination des déchets, a été introduite à compter de juillet 2018.

- **Émilie-Romagne, Italie** : La Stratégie régionale d'atténuation et d'adaptation, en cours de préparation depuis 2016, coordonnera toutes les actions au niveau régional et local, avec l'instauration d'un nouvel observatoire régional.
- **Vénétie, Italie** : en mai 2017, le Conseil régional a approuvé une nouvelle loi sur la maîtrise de la consommation des sols, pour favoriser une révision profonde de la planification urbaine, inspirée par une nouvelle prise de conscience des ressources territoriales et environnementales. Cette loi vise à réduire progressivement le développement sur les terres non encore urbanisées et à démolir les ouvrages inadéquats ou les sites dégradés, à restaurer et rénover les bâtiments existants et à concevoir des structures urbaines à basse consommation et faible impact sur l'environnement. Un nouveau fonds régional couvre les coûts de régénération urbaine ainsi que de planification et de démolition des ouvrages inadéquats.

3. Libérer l'innovation peut être source de transformation et de création d'emplois et d'activités durables

Le changement climatique et la détérioration de l'environnement représentent déjà un enjeu significatif pour la croissance économique et l'emploi, et les risques s'accroîtront à moyen et à long terme sous l'effet du réchauffement global. Mais une préparation efficace et une bonne gestion de l'action en faveur du climat peuvent et devraient aboutir à des emplois plus nombreux et meilleurs tant dans l'atténuation du changement climatique que dans l'adaptation (y compris l'amélioration de la résilience climatique). Comme l'indique l'Helsinki Metropolitan Smart & Clean Foundation : « Sauver la planète est bon pour l'économie.

Les régions de la CRPM comptent parmi les pionniers de la transition vers les énergies propres, l'introduction de stratégies, l'adoption de mesures législatives et pratiques de soutien et de promotion de l'innovation au niveau régional et local, y compris au travers de stratégies de spécialisation intelligente (RS3), de plans relatifs aux énergies renouvelables et d'efficacité énergétique, de tourisme ou éco-tourisme durable, de mobilité intelligente, de stratégies d'adaptation régionale et de révisions des orientations de planification et législations. Les financements européens ont été déterminants pour nombre de ces initiatives, au travers des fonds structurels de l'UE mais aussi des programmes de la Coopération Territoriale Européenne (CTE), LIFE et Horizon 2020.

La décarbonisation des transports est une priorité absolue pour l'Europe, et bon nombre de régions de la CRPM sont à l'avant-garde des efforts pour introduire des transports propres et promouvoir les carburants propres.

Il est impératif de trouver les bons arguments au niveau européen : soutenir les acteurs du changement, être ambitieux et établir un cadre de communication et de célébration des réussites. La vision à long terme doit remplir cette fonction.

Exemples régionaux :

- **Midtjylland, Danemark** : la région exporte près de 8 milliards d'euros d'énergie propre et « d'écotechnologies » par an, alors que l'éolien emploie près de 20 000 personnes et que 60 % des revenus que le Danemark tire de ce secteur proviennent de cette région. Le Centre du Danemark compte plusieurs projets et initiatives en cours, qui devraient aboutir à l'implantation d'entreprises dans la région et à la création de plusieurs milliers de nouveaux emplois dans les dix prochaines années. Citons par exemple, [GreenLab Skive](#), qui développe un nouveau parc industriel basé sur le principe de l'écologie industrielle (*symbiose industrielle*) pour intégrer la production, la consommation et l'utilisation des ressources énergétiques des entreprises implantées sur le site dans le cadre d'une démarche d'économie circulaire de développement de parcs d'activités durables. Ce site comprendra également des installations de recherche, d'essai et d'enseignement sur l'énergie durable et la gestion des ressources.
- **Northern Netherlands, Pays-Bas** : la région a pour objectif de créer, d'ici 2035, un réseau de transports sans émission regroupant le transport routier, ferroviaire et sur les voies navigables intérieures.

L'hydrogène jouera un rôle crucial, mais d'autres technologies et carburants alternatifs pouvant favoriser la mobilité à émission zéro dans la région seront envisagées et promues. Le renforcement des connexions transfrontalières, notamment les liaisons ferroviaires avec l'Allemagne, et l'exploration du potentiel d'innovation, à l'instar de l'Hyperloop, constitueront des aspects essentiels. La région jouera également un rôle prépondérant en testant les transports autonomes (trains, véhicules particuliers et avions) et en hiérarchisant les changements de paradigme, y compris l'utilisation des voies navigables maritimes et intérieures.

- **Occitanie, France** : la région a signé un accord-cadre sur la transition vers les énergies propres, l'innovation, les emplois et les compétences avec le producteur d'énergie EDF en juillet 2018, dans le cadre de la stratégie de la région visant à fournir 100 % d'énergies renouvelables d'ici 2050.
- **Kymenlaakso, Finlande** : la tradition forestière ancrée et polyvalente et le savoir-faire qui s'y rattache constituent une base solide pour le développement bioéconomique de la région, idéalement située du point de vue logistique et dotée d'une infrastructure industrielle et d'une connaissance des ressources naturelles renouvelables. Les sociétés d'aménagement régional mettent l'accent sur l'économie circulaire, la bioéconomie et les bioénergies, avec un potentiel énorme pour créer de nouveaux produits à partir des matériaux bruts issus de la forêt et de constructions en bois, de développer l'industrie des emballages et les énergies renouvelables et promouvoir des solutions d'efficacité énergétique. Le recours aux sources d'énergie renouvelable représente déjà plus de 60 % de l'énergie produite dans la région.
- **Southwest Finland, Finlande** : le récent courant de promotion de la production de biogaz (à partir de résidus agricoles et de boues d'épuration), de carburants renouvelables pour les navires et de bioénergie pour le chauffage urbain. Des solutions novatrices ont également été trouvées dans le secteur des transports (un ferry électrique à Nauvo et un ferry fluvial à Turku) et grâce au concept *Mobility as a Service* (MaaS).
- **Basse-Saxe, Allemagne** : au travers du projet SALCOS®, Salzgitter AG, un **producteur d'acier** basé à Salzgitter, en Basse-Saxe, prévoit de remplacer le carbone par du gaz naturel (CH₄) et/ou de l'hydrogène produit à partir d'énergies renouvelables par électrolyse afin de profiter des particularités de la métallurgie des métaux ferreux : L'hydrogène peut durablement se substituer au carbone dans les processus de réduction du minerai de fer pour aboutir à la formation d'eau (H₂O) plutôt que de CO₂. Selon les estimations, le projet SALCOS devrait permettre de réduire les émissions de CO₂ de 95 % (comparativement aux technologies de production actuellement utilisées). Il repose sur le concept d'évitement des émissions de carbone directes et peut en principe s'appliquer à tous les sites sidérurgiques du monde.
- **Stockholm, Suède** : 90 % des transports publics (bus, bateaux et trains) fonctionnent aux énergies renouvelables. En 2017, Stockholm a mis en service le premier ferry électrifié au monde.
- **Skåne, Suède** : une feuille de route biogaz a été élaborée dans la région, dans le cadre d'une initiative regroupant 60 entreprises et organisations en faveur du développement du biogaz. Les déchets sont transformés en biogaz utilisé comme carburant, pour la production d'électricité et la cogénération. Les nutriments sont répandus sur les terres arables, pour servir d'engrais.
- **Västra Götaland, Suède** : la région compte plusieurs projets novateurs visant à créer un environnement plus sain, réduire l'impact sur le climat et exporter la croissance, à l'instar d'**Electricity**, dans le cadre duquel les transporteurs publics locaux ont testé les bus électriques fabriqués par Volvo Bus.
- **Vestlandet, Norvège** : les comtés de Møre og Romsdal, Sogn og Fjordane et Hordaland introduisent actuellement des ferries électriques. Le premier a été mis en service à Sogn og Fjordane en 2015 ; depuis, plusieurs sont en construction et entreront en service courant 2018. Les comtés de Trøndelag et Nordland ont également décidé de remplacer les modèles existants par des équivalents électriques. En 2021, un ferry hybride à hydrogène et électrique sera mis en service dans le comté de Rogaland. Il devrait réduire les émissions de près de 75 % par rapport aux ferries traditionnels.
- **Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur, France** : la région compte plusieurs initiatives dans le secteur des transports visant à réduire les émissions, y compris les stations de recharge des véhicules

électriques sur le réseau routier, les bus électriques (d'Aix-en-Provence à Avignon et de Toulon à Aix-en-Provence), les réservoirs de gaz naturel pour véhicules, et d'autres nouveaux services d'éco-mobilité.

- **Helsinki-Uusimaa & Pays-de-la-Loire** : 27 partenaires de 6 pays collaborent pour faire des villes durables, d'un mode de vie plus agréable et de l'économie intelligente une réalité, au travers du projet [mySMARTLife](#) Horizon 2020. Des activités sont menées dans trois villes pilotes (Helsinki, Nantes et Hambourg).

4. Faire évoluer les comportements - des citoyens, des entreprises et des gouvernements - pour promouvoir la transition énergétique

La Stratégie doit envisager les modalités pratiques d'engagement et de mobilisation de toutes les parties prenantes – citoyens, jeunes, entreprises, ONG et tous les échelons administratifs – pour faire évoluer les comportements et adopter un nouveau mode de vie plus durable et respectueux de l'environnement. Les régions jouent un rôle essentiel à cet égard et déploient nombre de campagnes et initiatives coordonnées pour inciter les communautés à agir en faveur du climat, mobiliser l'opinion publique et gérer de manière responsable leurs propres actifs, infrastructures et services.

L'UE sait parfaitement créer des cadres novateurs pour mobiliser et connecter les gens, les entreprises et les communautés, comme en attestent les programmes Erasmus, Horizon, Leader et de jumelage. Nous saluons l'inclusion dans les programmes à gestion partagée de l'UE de contributions à l'action en faveur du climat dans le cadre d'un développement local à l'initiative des communautés, du programme LEADER et des investissements territoriaux intégrés, et réaffirmons l'importance de ces mesures dans le nouveau cadre financier pluriannuel.

Mais le niveau d'ambition requis pour atteindre une élimination de l'empreinte carbone avant 2050 implique bien plus. **Nous invitons la Commission européenne et le Parlement européen à entamer un dialogue avec les régions de la CRPM pour explorer la création d'un nouveau mécanisme – inspiré par la réussite des programmes Erasmus et LEADER – pour mobiliser les actions au niveau local, impliquer les citoyens et les communautés locales, tant en matière d'atténuation que d'adaptation.** Un tel mécanisme pourrait créer à l'échelle de l'Europe un collectif de militants, de personnes motivées, de mentors et d'agents du changement, œuvrant auprès des écoles, des entreprises, des jeunes, des entreprises et des ONG pour créer une dynamique. Il offrirait également une boucle de rétroaction au niveau européen, favorisant les échanges, la communication et la promotion des bonnes idées et pratiques.

L'UE doit réfuter les thèses des climato-sceptiques, par des efforts de communication concertés. Mobiliser l'opinion publique – comme cela a été fait pour les déchets plastiques, les rejets de poissons, la lutte contre le tabagisme – est essentiel pour surmonter la résistance au changement, jeter les bases d'un cadre réglementaire et législatif solide ayant du mordant.

Exemples régionaux :

- **Helsinki Metropolitan Smart & Clean Foundation, Finlande** : une initiative axée sur le changement, soutenant de nouvelles idées, technologies et pratiques novatrices, et centrée sur l'exportation des idées, produits et services de qualité. Son objectif est de faire de la métropole d'Helsinki et de Lahti le meilleur banc d'essai mondial pour les solutions intelligentes et propres d'ici 2021. Cette initiative sur 5 ans défie le statu quo, oriente et regroupe les initiatives pour aider les villes à lutter contre le changement climatique et promouvoir l'économie circulaire.
- **Breizh COP, Bretagne, France** : une nouvelle initiative développée par le Conseil régional pour impliquer les citoyens, les entreprises, les institutions, les communautés et les organisations du secteur associatif, pour définir la future approche de la durabilité en Bretagne. L'objectif est notamment de répondre aux principales priorités dans le domaine de l'action en faveur du climat et de l'environnement ainsi qu'aux considérations sociales, sanitaires et alimentaires.
- **Sommets régionaux pour le climat de Northern Netherlands (KLIMAATTOP NOORD NL), Pays-Bas** : une initiative destinée à impliquer les communautés locales dans la région pour atteindre les objectifs

de l'Accord de Paris. Le premier KLIMAATOP NOORD NL intervenu en 2017 a regroupé 1 200 participants et intégré la signature de 17 accords relatifs aux actions climatiques locales initiées dans toute la région. Un second sommet est prévu pour 2019.

- **Pays Basque, Espagne** : la Stratégie climat 2015 prévoit une gouvernance à plusieurs échelons interdisciplinaire pour amener le Pays Basque vers une économie bas carbone d'ici 2050 et renforcer ses capacités d'adaptation. La Stratégie est partagée et déployée par tous les services publics et liée aux politiques menées dans les trois provinces et leurs municipalités. Le rôle de ces municipalités est essentiel compte tenu de leurs compétences dans de nombreux domaines d'action et de leur proximité avec les citoyens. Grâce au réseau Udalsarea 21, plus de 198 villes prennent des mesures climatiques au niveau local. En outre, le gouvernement régional a mis en œuvre un plan d'efficacité énergétique dans ses propres bâtiments et installations dans le but de réduire de 25 % la consommation d'énergie d'ici 2025. L'outil principal est un décret qui oblige tous les secteurs du gouvernement à s'engager à atteindre des objectifs globaux et à acheter des véhicules qui fonctionnent avec des énergies alternatives.
- **Kymenlaakso, Finlande** : un réseau de conseillers en énergie propose gratuitement aux citoyens des conseils indépendants sur le rendement énergétique et les économies d'énergie. Il s'agit de l'une des nombreuses mesures de mise en œuvre de la Stratégie Climat et Performance énergétique de la région. Le service est fourni en coopération avec les communes et producteurs d'énergie de la région.
- **Southwest Finland, Finlande** : Les 27 municipalités de la région participent à la stratégie de développement durable locale au travers de Valonia, une organisation consultative conjointe. Le document directeur est le *Southwest Finland Sustainable Development Programme 2015–2020*. Valonia propose aux communes un large éventail de services et d'aides spécialisés dans le domaine du développement durable, notamment les aspects liés au climat et à l'énergie, la protection des eaux, l'économie circulaire, la mobilité durable et la sensibilisation. Valonia est l'entité opérationnelle du Conseil régional de la région Southwest Finland, elle intervient par conséquent tant au niveau local qu'au niveau stratégique.
- **Sardaigne, Italie** : La Stratégie d'adaptation régionale adoptée en 2018 est basée sur une gouvernance à plusieurs échelons (impliquant les acteurs et communautés locaux, la création d'un conseil inter-départemental au sein du gouvernement, le subventionnement des priorités et besoins régionaux au niveau national). Elle s'axe sur l'identification des risques et opportunités au niveau local et insulaire, en se basant sur les éléments scientifiques et la mobilisation locale et en menant des actions telles que la préservation et la gestion des écosystèmes et de la biodiversité, notamment les forêts (une Loi régionale sur les forêts a été introduite en 2016 et la Sardaigne s'est vu décerner le prix European Forest Island 2018) ainsi que la gestion et la protection des côtes.
- **Émilie-Romagne, Marches et Abruzzes, Italie** : Le projet LIFE PRIMES vise à réduire les dommages écologiques et à la population causées par la multiplication des inondations et tempêtes en mer dans ces régions italiennes. Le projet est centré sur le renforcement de la coordination de la gestion des risques entre les régions ainsi que sur la mobilisation des communautés et l'intégration de l'adaptation dans le mode de vie et les habitudes au quotidien des collectivités : adopter une gestion des risques proactive, sensibiliser et informer sur le rôle et les responsabilités de la protection civile et déployer des pratiques d'adaptation.
- **Stockholm, Suède** : le développement régional défend un environnement urbain dense performant dans l'utilisation des ressources qui encourage la marche à pied, le cyclisme et l'utilisation des transports en commun (pour au moins 70 % des déplacements, et 20 % des trajets s'effectuent à vélo). À l'heure actuelle, 49 % des déplacements s'effectuent en transports en commun et pour augmenter encore ce chiffre, le Conseil de comté réalise les plus gros investissements dans le secteur ferroviaire depuis les années 1960.
- **Charte de Bologne** : lancée à l'initiative de l'Émilie-Romagne, la [Charte de Bologne](#) a été signée par 28 régions du bassin méditerranéen qui s'engagent à promouvoir un cadre commun de protection et de développement durable des zones côtières, y compris l'adaptation au changement climatique.
- **Açores, Portugal** : trois instruments existent pour mobiliser les actions : (i) la [Stratégie régionale pour le](#)

[changement climatique](#), adoptée en octobre 2011 ; (ii) la [Stratégie pour l'énergie 2030](#), adoptée en août 2018, visant à réduire les émissions de GES par la décarbonisation de l'électricité ; et (iii) le Plan régional pour le changement climatique (PRCA) (en attente de validation finale), assorti de mesures d'adaptation et d'atténuation.

- **Västra Götaland, Suède** : la Stratégie Climat 2009 a pour priorité d'aider les organisations et citoyens à faire les bons choix et à changer leur comportement. Elle couvre notamment l'Academy for School Meals qui promeut plus d'options végétariennes et la réduction du gaspillage alimentaire, ainsi que le projet Circular furniture, qui propose une fonction « Ebay » pour les meubles de bureau, afin d'en réduire le coût.
- **Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur, France** : soutenir l'éco-tourisme, les huit parcs naturels régionaux qui sont les éléments moteurs et un réseau de 250 sociétés utilisant la marque « Valeurs Parc naturel régional ».

5. Les énergies renouvelables apportent une contribution... mais nous devons aller bien plus loin, notamment en donnant la priorité aux énergies renouvelables issues du milieu marin

Les énergies renouvelables d'origine marine recèlent un potentiel immense et doivent être plus fortement privilégiées dans la nouvelle stratégie. La conception et l'expérimentation des nouvelles technologies en mer se heurtent à des difficultés, notamment les dispositifs captant l'énergie des vagues. Mais les avantages à long terme sont colossaux et réduisent le coût à long terme du traitement et du stockage des déchets de la fission nucléaire.

Les régions insulaires et côtières de l'Union européenne peuvent être des exportatrices nettes d'énergie renouvelable propre vers les zones urbaines continentales, les quantités produites excédant les besoins de ces îles. Cela présente un double avantage : des emplois et sources de revenus pour les communautés insulaires par la possession des entreprises de distribution d'énergie, ainsi qu'une énergie propre fiable pour les zones urbaines.

Pour ce faire, il est nécessaire d'investir dans l'infrastructure de transport, comme le courant continu haute tension (CCHT), pour relier les îles aux réseaux national et européen, ainsi que dans de nouveaux connecteurs pour raccorder directement aux réseaux les technologies utilisant l'énergie des vagues et marine. L'enjeu majeur est de relier les territoires isolés et les îles aux réseaux d'énergie nationaux (et européens), qui impliquent une approche européenne et une stratégie, un plan d'action et une feuille de route pour l'investissement clairement définis.

Les îles, les régions périphériques et ultrapériphériques peuvent également servir de laboratoire pour les innovations en matière d'énergies renouvelables propres. Nous saluons par conséquent l'Initiative pour l'Énergie dans les Îles et les dispositifs prévus à cet effet. Ces initiatives doivent être intensifiées dans les dix prochaines années.

Exemples régionaux :

- **Midtjylland, Danemark** : Le Danemark a un objectif de 100% d'énergies renouvelables d'ici 2050 et le Centre du Danemark est l'une des « salles des machines » en la matière ainsi qu'une région clé pour l'atteinte de cet objectif, puisqu'il génère près de 60 % des revenus du secteur éolien et représente 40 % des emplois dans le secteur. Le Centre du Danemark a conclu un accord avec ses autorités locales, en tant que « coordinateur » pour la Convention des Maires, pour produire 50 % d'énergie renouvelable d'ici 2025.
- **Northern Netherlands, Pays-Bas** : La *Vision for a Green Hydrogen Economy* publié en octobre 2017 dresse une feuille de route et un plan en cinq phases structuré pour le développement d'une économie verte de l'hydrogène dans les Pays-Bas du Nord d'ici 2050. Elle résulte d'un processus collaboratif entre les industries, les gouvernements et les organisations, initié et dirigé par les membres du Conseil de l'innovation des Pays-Bas du Nord et constitue un parfait exemple des bâtiments de spécialisation

intelligente quant aux atouts et spécificités de cette partie des Pays-Bas.

- **Stockholm, Suède** : objectif de produire 100 % d'énergies renouvelables d'ici 2050 et de limiter la consommation à 16 MWh/personne/an.
- **Västra Götaland, Suède** : La Stratégie climat 2009 fixe l'objectif d'éliminer totalement les carburants fossiles d'ici 2030, mais pour le Conseil régional, la date butoir est 2020. En 2016, 90 % des carburants des transports en commun et 95 % de l'alimentation des bâtiments publics provenaient d'énergies renouvelables. La stratégie de développement et de croissance VG2020 fixe un objectif de 60 % d'énergies renouvelables d'ici 2020. La région promeut plusieurs sources d'énergie renouvelable différentes et a instauré des plans stratégiques afin de soutenir et de développer la production d'électricité éolienne, solaire et à partir de biogaz.
- **Southwest Finland, Finlande** : Des sociétés de la région ont conçu de nouveaux biocarburants pour les navires, des compagnies maritimes ayant pour leur part développé des navires polyvalents destinés à la construction et à l'entretien des parcs éoliens offshore, ainsi qu'aux projets de réseau maritime. Le chantier naval de Turku construit des bateaux de croisière fonctionnant au GNL, qui réduisent les émissions.
- **Initiative conjointe des régions Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie, France** : coopérer pour développer les parcs éoliens offshore flottants et créer des exploitations industrielles en Méditerranée française, en visant 3 GW d'ici 2030.
- **Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur, France** : le premier parc éolien maritime offshore devrait être opérationnel en 2020, au large de Saint-Louis Port (Port-Saint-Louis-du-Rhône, Bouches du Rhône). Marseille accueille également la conférence sur les éoliennes ultra-offshore flottantes, un événement qui attire chaque année près de 800 participants (issus d'entreprises, du milieu universitaire, du secteur public et du monde associatif) du monde entier, pour promouvoir la commercialisation et la croissance de ce secteur.
- **Açores, Portugal** : la production provient déjà à plus de 40 % d'énergies renouvelables (principalement la géothermie) et le gouvernement a adopté une [nouvelle résolution en août 2018](#) pour le développement de la Stratégie énergie Açores pour 2030, qui fixe des objectifs plus élevés pour la production et la consommation d'énergie renouvelable propre.
- **Orcades, Royaume-Uni** : le parc d'énergies marines Pentland Firth and Orkney Waters Marine Energy Park offre l'une des meilleures sources de production d'énergies marines renouvelables (éolien, à vague et marémotrice) du Royaume-Uni et l'European Marine Energy Centre (EMEC) basé dans les Orcades offre une structure unique à l'échelle mondiale pour expérimenter les dispositifs captant l'énergie marine. La Couronne britannique a d'ores et déjà conclu 12 accords de location d'espaces pour des projets liés à l'énergie marine, sept avec des promoteurs et cinq avec l'EMEC pour des essais et expérimentations en mer. Un projet commercial lié à l'énergie marémotrice (Meygen Phase 1) a été autorisé en janvier 2014.
- **Pays Basque, Espagne** : [BiMEP - Biscay Marine Energy Platform](#) est une infrastructure, de démonstration et d'exploitation de dispositifs de récupération d'énergie marine en conditions réelles en mer. L'infrastructure est à la disposition des promoteurs et des développeurs pour valider leurs conceptions et évaluer la viabilité technique et économique de leurs dispositifs. En outre, un convertisseur d'énergie houlomotrice offshore pour utiliser l'énergie des vagues a été mis au point au Pays Basque, dans le cadre d'un processus d'achat public pré-commercial. Ce processus comprend la conception, la construction, les essais et l'exploitation du dispositif.
- **Programme INTERREG V A Allemagne-Pays-Bas** : le projet de coopération MariGreen intègre les régions de la CRPM de Basse Saxe et des Pays-Bas du Nord. Il adopte une méthode intégrative du développement et de la mise en œuvre des technologies GreenShipping à la frontière entre l'Allemagne et les Pays-Bas. Il compte 12 sous-projets dédiés au développement de produits et processus novateurs visant à renforcer la performance environnementale et la viabilité économique future des transports. Ils comprennent l'objectif de développer un « **transport écologique** » en réduisant les émissions de CO₂ et autres par la performance énergétique.

6. Travailler avec la nature plutôt que contre elle

Le changement climatique représente des risques énormes pour les écosystèmes, la nature et la biodiversité. Les enjeux pour les années à venir comprennent : la conservation et l'utilisation pérenne des ressources existantes (notamment nos forêts et les terres productives), l'assurance de la renaturation de nos défenses naturelles contre les inondations et les risques de sécheresse et d'incendies, la gestion des écosystèmes et des ressources naturelles circulant au-delà des frontières administratives (et nationales) et utilisation de la nature pour s'adapter aux changements d'ores et déjà induits par le dérèglement climatique.

Le message qui ne cesse de ressortir des travaux menés ces dernières années par les régions de la CRPM est que les effets du changement climatique sont propres à la situation et à l'écosystème locaux, et les instances locales et régionales ont un grand rôle à jouer face à ces défis, compte tenu de leurs compétences et de leurs responsabilités en matière de planification et de développement. Pour comprendre la situation, il faut des études et recherches menées par des scientifiques et experts, comme celles réalisées dans bon nombre de régions de la CRPM, ainsi qu'une action cohérente et concertée pour répondre aux particularités. Il faut construire et planifier avec la nature, restaurer les habitats naturels, les zones inondables, les barrières côtières, etc. Tout cela ne peut pas être accompli de manière isolée, car les écosystèmes ne coïncident pas avec les frontières administratives ni nationales et qu'il est nécessaire de disposer d'une planification, d'une coordination et d'une communication entre les différents échelons de gouvernance. Nous avons vu cette coopération à l'œuvre dans diverses régions de la CRPM.

Il est sans doute possible d'envisager des solutions plus globales, par exemple l'initiative « 4 pour 1000 » qui vise à augmenter le stockage du carbone organique dans les sols par 0,4 %, comme outil de séquestration du carbone destiné à accroître la capacité des terres agricoles à absorber le CO₂ et participer à la réduction des émissions.

Il incombe à tous les échelons de s'attaquer aux causes profondes des niveaux élevés d'émissions de carbone, notamment dans les secteurs tels que l'agriculture, en réorientant les politiques pour soutenir et encourager l'introduction de pratiques et processus novateurs, basés sur une approche par écosystème de réduction de ces émissions. Cela doit aller de pair avec des initiatives destinées à aider les agriculteurs et gestionnaires fonciers à s'adapter aux nouvelles réalités du changement climatique, y compris les innovations telles que la séquestration du carbone, le renforcement des contrôles sur les importations de protéines et les mesures destinées à décourager la déforestation hors d'Europe.

Exemples régionaux :

- **Basse Saxe, Allemagne** : Le projet pilote soutenu par ERDF pour la mise en œuvre d'une agriculture respectueuse de l'environnement à Gnarren-burger Moor, dans l'arrondissement de Rotenburg (Wümme). L'objectif est de réduire les émissions de GES des tourbières utilisées dans l'agriculture tout en préservant une utilisation économiquement viable des pâturages.
- **Zuid-Holland, Pays-Bas** : De Zandmotor (le moteur de sable) : Le moteur de sable constitue un bon exemple de construction respectueuse de la nature, en utilisant des processus naturels pour déposer du sable (20 millions de m³) aux endroits appropriés au large des côtes de Delfland pour assurer la défense du littoral, ce qui réduit la nécessité d'interventions humaines régulières plus coûteuses. Outre la protection du littoral, cette zone sert également aux activités de loisirs et sportives et génère du tourisme ainsi que des avantages économiques plus larges dans les environs et la région de Hollande méridionale dans son ensemble.
- **Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur, France** : Le quatrième axe du Plan climat régional s'intéresse à la préservation du patrimoine naturel et identifie 30 actions concrètes. Il implique de promouvoir la sensibilisation et la compréhension du rôle des herbiers de posidonies naturels en Méditerranée dans la limitation de l'érosion des plages en atténuant la houle des marées. Le projet régional « Nature for City Life », soutenu par le programme LIFE, vise à renforcer l'adaptation grâce au développement et à la valorisation de l'intégration des infrastructures vertes et bleues dans la planification urbaine de la région, amener la nature en ville. Le projet réunit les trois métropoles côtières de la région : Aix-

Marseille, Nice-Côte d'Azur et Toulon Provence Méditerranée.

- **Stockholm, Suède** : Le Plan régional pour 2050 cible la préservation de dix « quartiers verts » – l'infrastructure écologique allant de la campagne au centre de Stockholm pour assurer la biodiversité, l'adaptation climatique et la proximité avec la nature pour les habitants.
- **Skåne, Suède** : LIFE COASTadapt est un nouveau projet, qui appliquera, expérimentera et évaluera une protection côtière basée sur l'écosystème dans les zones urbaines où le rétrécissement de l'espace côtier est évident.
- **Västra Götaland, Suède** travaille en étroite coopération avec les pays voisins dans le cadre du [Sea Meets Land](#) projet Interreg en matière de planification et de gestion de l'eau en lien avec le changement climatique, y compris pour mener l'inter-étalonnage de la méthode d'évaluation de la situation écologique.
- **Malte** : La stratégie nationale d'adaptation au changement climatique souligne l'importance de poursuivre la conservation de la biodiversité et des écosystèmes écologiquement dépendants et de la restauration des habitats.
- **Helsinki-Uusimaa, Finlande** : le premier [système complet d'évaluation de la qualité de l'air dans la ville](#) mondial a été instauré dans la région, pour compléter les stations de mesure existantes et permettre le perfectionnement des mesures d'amélioration de la qualité de l'air. Les données seront librement consultables par tous et serviront notamment à informer les citoyens sur la qualité de l'air local et son évolution.
- **Midtjylland, Danemark** : le [projet C2C Life](#) assure la coopération entre les communes et la région pour les divers bassins hydrographiques, afin de coordonner les mesures de conservation et d'adaptation. La région a également conclu un accord stratégique avec toutes les municipalités au regard de l'utilisation des ressources naturelles dans la région.
- **Pays Basque, Espagne** : Avec 250 km de côtes et 70% de la population de la région vivant dans les zones côtières, le Pays Basque a donné la priorité aux projets d'adaptation au changement climatique sur la côte, y compris les projets de restauration des marais salants et du système dunaire, pour atténuer les phénomènes de montée du niveau de la mer et les tempêtes : Santiago Beach (Zumaia), les dunes de Barbadún et les marais salants (Muskiz et Zierbena) et les dunes de Gorliz (Gorliz) et un projet de restauration intégrale dans la Réserve de biosphère d'Urdaibai.

7. Assurer la transition : La cohésion territoriale doit soutenir l'action en faveur du climat

Pour certaines régions, le problème est plus épineux, notamment lorsqu'elles comptent des industries très consommatrices d'énergies fossiles et ont moins facilement accès à des sources d'énergies renouvelables, comme l'éolien, les forêts naturelles ou la biomasse. La Stratégie doit clairement indiquer de quelle manière l'UE peut déployer un programme zéro carbone sur l'ensemble de son territoire : (i) aider les régions pionnières à atteindre dès que possible l'objectif zéro carbone ; (ii) encourager et soutenir la transition dans les processus et pratiques des entreprises là où l'enjeu est le plus grand.

La transition vers une énergie verte et la réduction des émissions doit comporter une forte dimension sociale, répondre à la question de la pauvreté énergétique, assurer une transition qui ne crée pas de nouvelles inégalités et lutter contre le chômage et l'exclusion sociale. La transition vers une énergie propre est l'occasion de mieux répartir les actifs de production d'énergie en Europe en les implantant là où les communautés peuvent devenir à la fois productrices et consommatrices d'énergie.

L'UE possède déjà un cadre politique bien établi : la Politique de cohésion territoriale de l'UE. La CRPM est un ardent défenseur de cette politique, car elle est convaincue qu'une politique modernisée et renforcée est la clé d'une transition équitable vers une économie neutre en carbone à l'échelle de l'Europe. Cette politique doit faciliter la transition pour les communautés et secteurs fragiles, tout en stimulant les investissements dans l'innovation et la création d'entreprises et d'emplois dans les régions.

L'approche territoriale repose notamment sur la reconnaissance des atouts et faiblesses des territoires européens. Pour les îles et régions périphériques et ultrapériphériques, l'accès au Marché unique est compliqué et cher, alors qu'elles sont très exposées aux effets du réchauffement climatique. C'est particulièrement vrai pour les transports, les régions périphériques étant faiblement reliées aux principaux centres urbains. La transition vers une énergie propre dans les transports ne doit pas accentuer cet isolement : nous devons coordonner tous les échelons de gouvernance, dans tous les pays, afin de nous assurer que le formidable potentiel des îles et régions périphériques et ultrapériphériques d'Europe est exploité et contribue à la réduction uniforme du carbone.

Exemples régionaux :

- **Pays Basque, Espagne** : l'économie basque dépend pour 25 % du secteur manufacturier, traditionnellement très émetteur de carbone. Le Plan d'action pour le climat 2015 du Pays Basque fixe des objectifs ambitieux et prévoit la décarbonisation de ses industries, ainsi que la transition vers une énergie propre, avec pour but de réduire ses émissions de carbone de 80 % d'ici 2050. Si cet objectif est en-deçà de la neutralité carbone que nous appelons de nos vœux d'ici 2050, il affirme clairement une ambition et nous ne parviendrons à une neutralité carbone à l'échelle mondiale que si des régions comme celle-ci parviennent à transformer et à décarboniser les industries lourdes.
- **Northern Netherlands, Pays-Bas** : le gouvernement néerlandais s'est fixé pour objectif de réduire fortement sa production de gaz et de la stopper d'ici 2030 au plus tard, après la série de séismes dans la province de Groningen causés par la production du gaz naturel. Cette mutation devrait faire disparaître 12 000 emplois dans la région des Pays-Bas du Nord, ce qui implique que la mise en œuvre de politiques de transition dans les dix prochaines années sera une priorité absolue pour la région.
- **Navarre, Espagne** : subvention des Fonds européens structurels et d'investissement pour construire plus de 500 logements sociaux éco-énergétiques – [Bâtiments à consommation quasi nulle](#) – pour un investissement de 80 millions d'euros.
- **Îles Baléares, Espagne** : Projet LIFE de « réutilisation des posidonies » basé sur la construction durable de logements sociaux à partir de matériaux traditionnels locaux (plutôt qu'en important des matériaux de construction). Cette méthode génère d'importants gains d'efficacité et réductions de la consommation d'énergie lors de la construction et tout au long de la durée de vie utile du logement, au niveau de l'utilisation d'eau et de la production de déchets.
- **Basse Saxe, Allemagne** : trois actions différentes d'ERDF soutiennent l'ambition de réduire les émissions de CO₂ en Basse Saxe : (i) projets liés au rendement énergétique et aux économies d'énergie dans les bâtiments publics et les installations de traitement des eaux (ii) aides aux PME pour le déploiement de projets liés au rendement énergétique et aux réseaux d'échanges d'idées et d'informations pour économiser l'énergie ; (iii) aide aux projets de réduction des émissions de CO₂ par l'économie des ressources.
- **Performance énergétique des bâtiments publics** : La CRPM est un partenaire du projet de coopération modulaire Interreg Med SHERPA (qui s'appuie sur des projets précédents, comme [ELIH-MED](#)), afin d'améliorer le rendement énergétique des bâtiments publics dans les régions du bassin méditerranéen, en participant à la mise en œuvre de la Directive de l'UE sur la performance énergétique des bâtiments publics. L'un des principaux objectifs est de créer 200 projets de rénovation énergétique dans les bâtiments publics (100 dans des bâtiments régionaux et 100 dans des communes des régions partenaires). Ils seront mis en œuvre grâce à des investissements publics et privés, et ils créeront des milliers d'emplois. Un plan d'action conjointe sur l'énergie intégrable dans les bâtiments méditerranéens sera adopté.

8. Les régions doivent participer à la réponse politique externe de l'UE en matière d'action climatique

La coopération entre les régions est une tradition au niveau international, dans le voisinage de l'UE, avec les pays en développement, y compris lorsque des autorités locales et régionales impulsent une transition

énergétique et présentent des politiques dépassant le cadre national. La voix des autorités locales et régionales est sans cesse plus écoutée par les Nations Unies, tant au niveau de la COP que des objectifs de développement durable. La CRPM est en cours d'obtention du statut d'observateur pour la COP.

La migration reste un défi majeur pour l'Europe et les risques liés au changement climatique ne cesseront d'accroître la pression au fil des années et décennies à venir, la désertification de l'Afrique étant vouée à s'intensifier sous l'effet du réchauffement global (une récente étude a estimé son coût à 1 million par an d'ici 2100). L'UE n'a pour l'heure pas reconnu la dimension régionale de ce problème complexe, ni le rôle que les régions peuvent jouer dans l'atténuation des pressions. Les régions de la CRPM, notamment méditerranéennes, et d'autres régions de l'UE ont joué un grand rôle dans l'accueil et l'intégration des migrants.

Exemples régionaux :

- **Valence, Espagne** : stratégie exhaustive pour implanter les ODD [Promouvoir les alliances pour le développement durable](#) au sein de la région de Valence.
- **Pays Basque, Espagne** : [Projet de coopération triangulaire](#) (gouvernement, provinces, communes basques / Agence Basque de Coopération et de Développement / Agence de l'eau du Pays Basque) avec le Salvador et le Costa Rica, sur la gestion de l'eau et l'environnement et le changement climatique y compris la coopération technique et l'infrastructure technique. Le projet est financé par le « canon hydraulique », un impôt écologique indirect créé par le gouvernement basque, utilisé à 5 % pour financer les projets de coopération décentralisée.
- **Toscane, Italie** : Conformément à l'initiative EGREJOB <http://www.egrejob.eu/fr/>, la coopération avec Sousse (Tunisie) offre une formation aux jeunes dans le domaine des technologies liées à l'énergie solaire, pour l'installation et l'entretien d'équipements photovoltaïques et le recyclage des déchets verts à des fins écologiques. L'Université de La Manouba et l'Eco/Science Park tirent parti des résultats pour promouvoir l'entrepreneuriat vert en Tunisie auprès des élèves en ingénierie.
- **Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur, France** : la région assure un financement au travers de son initiative CLIMAAAT « Contribution à la Lutte contre l'Intensification du changement climatique en Méditerranée : adaptation, atténuation et action territorialisée », lancée le 16 juillet 2018. L'initiative contribuera au développement d'actions de coopération décentralisée dans les secteurs de l'énergie, des transports, de la gestion des déchets, de l'économie circulaire, de l'agriculture, de l'eau, de la gestion des risques et du tourisme durable. Une importante Conférence a été organisée à Marseille en 2018 « Méditerranée du futur : un engagement commun pour les Accords climatiques », regroupant plusieurs pays du bassin méditerranéen.
- **Gouvernement gallois (Wales for Africa)** : Le [projet Ten Million Trees \(dix millions d'arbres\)](#) vise à rassembler les Gallois au profit de la conservation d'une zone de la forêt tropicale représentant deux fois la taille du Pays de Galles dans la région de Mbale en Ouganda, afin d'atténuer les problèmes causés par des années d'érosion des sols suite à la déforestation, et d'offrir aux habitants de nouveaux moyens d'existence durable grâce aux fruits et au bois fournis par les arbres.
- **Îles Baléares, Espagne** : Le [projet de coopération](#) avec Tanger-Tétouan vise à renforcer la gestion du parc naturel de Bouchachem (Tanger Tétouan, Maroc) en apportant un soutien dans trois domaines : (i) gestion des déchets du parc naturel ; (ii) promotion du tourisme rural dans le parc naturel ; et (iii) promotion des énergies renouvelables dans les installations du parc naturel.
- **Pays Basque, Espagne** : le Pays Basque est actif sur le plan international dans le domaine du climat de plusieurs manières, dont la participation du Gouvernement Basque au réseau nrg4SD, The Climate Group, et le Pacte des Etats et des Régions qu'il a rejoint lors de la COP20 à Lima en 2014. Les municipalités basques, à travers Udalsarea 21, participent au réseau *ICLEI-Local Governments for Sustainability / Conseil pour les initiatives écologiques locales*).
- **Commission Inter-Méditerranéenne (IMC) de la CRPM et UfM** : en 2013, un Protocole d'accord a été signé entre l'IMC de la CRPM et l'UfM (l'Union pour la Méditerranée) et a abouti à la signature de l'[Accord UfM](#) en 2017, dans le cadre d'une subvention EASME « Promouvoir l'économie bleue en Méditerranée », pour

créer des synergies entre les activités de deux organisations et consolider et développer leur coopération.

- **Task Force Migrations de la CRPM** : avec l'orientation et les avis experts de l'ancienne Secrétaire d'État à l'Immigration et l'Émigration du gouvernement espagnol et ancienne députée européenne Anna Terrón, Présidente d'Instrategies, la CRPM réalise actuellement une enquête et un exercice de cartographie sur la dimension interne de la migration, afin de mettre en lumière les compétences, expériences et besoins des régions membres eu égard à l'accueil et à l'intégration des migrants et demandeurs d'asile. Cette analyse comprend un effort d'identification de l'expertise au sein des régions de la CRPM sur le programme de migration externe et les stratégies de développement et de la capacité des membres de la CRPM à nouer des alliances avec différents partenaires non européens pour atteindre les objectifs en termes de migration fixés dans les ODD des Nations Unies.

9. L'Europe doit adopter un cadre financier durable orientant les investissements vers l'action en faveur du climat

Les énergies renouvelables et la performance énergétique représenteraient la part du lion de la contribution à l'atteinte de ces objectifs, certains commentateurs ayant estimé le chiffre à plus de 90 % du changement nécessaire, les baisses de carbone restantes comprenant la séquestration et le stockage.

Le changement impliquera de mobiliser des ressources financières pour assurer des investissements dans la rénovation, la restauration, le développement de nouvelles infrastructures durables, les processus opérationnels, les équipements et d'autres éléments de capital. Bon nombre de ces investissements auront une échéance longue (20 à 30 ans, voire bien plus), l'UE doit donc agir aussi vite que possible pour instaurer dès à présent une tarification du carbone réaliste, importante et progressive, en finançant dès aujourd'hui des projets durables à long terme pour réaliser ses ambitions d'ici 2050 et éviter d'ancrer le gaspillage des nouveaux investissements/rénovations, aujourd'hui et à l'avenir.

Nous soutenons par conséquent fortement l'Appel pour un Pacte Finance-Climat Européen lancé le 7 décembre 2017, qui impose la prise de mesures au niveau européen pour garantir la disponibilité, durant les 30 prochaines années, des fonds assurant les investissements nécessaires pour la transition vers une énergie verte dans l'ensemble du territoire européen.

Si nous saluons la hausse de l'intégration à 25 % dans les propositions du Cadre financier pluriannuel de l'UE 2021-2027, c'est loin d'être suffisant pour faire avancer les investissements et changements nécessaires pour éliminer les émissions d'ici 2050.

L'UE devra s'attacher particulièrement à répondre aux catastrophes naturelles et phénomènes météorologiques exceptionnels que le changement climatique accentue, à renforcer la résistance des infrastructures européennes et à préserver les habitats et ressources naturels de la dévastation causée cet été par les feux de forêt et la sécheresse. Cela impliquera de repenser les approches existantes, y compris l'exploration de la solidité des régimes d'assurance existants, et de renforcer la coordination de l'approche européenne compte tenu de l'augmentation future des coûts. Le fonds de solidarité européen offre un soutien, mais il est loin d'être suffisant couvrir les besoins croissants aux niveaux national et régional, le Cadre financier pluriannuel devra donc donner lieu à une réflexion novatrice pour renforcer la résistance, y compris des mesures et outils préventifs et d'intervention.

Nous demandons la suppression progressive des aides accordées pour les carburants fossiles. Ces subsides devraient être redéployés au profit : (i) du soutien du développement de nouvelles technologies propres en déverrouillant le potentiel d'innovation des régions et entreprises européennes ; (ii) de la réponse aux défis socio-économiques de la transition des secteurs et régions à fortes émissions de carbone ; et (iii) du renforcement de la résistance et de l'adaptabilité au changement climatique.



Personne à contacter : Gregg Jones, Directeur des finances et des Programmes communautaires
E-mail : Gregg.jones@crpm.org

La Conférence des Régions Périphériques Maritimes d'Europe (CRPM) rassemble environ 160 Régions issues de 25 États de l'Union européenne et au-delà.

Représentant près de 200 millions de citoyens, la CRPM agit en faveur d'un développement plus équilibré du territoire européen.

Elle opère à la fois comme un *think tank* et un lobby pour les Régions. Son principal objectif se concentre sur la cohésion sociale, économique et territoriale, les politiques maritimes et l'accessibilité.

www.cpmr.org

CONTACT :

6, rue Saint-Martin, 35700 Rennes (FR)
Tél. : + 33 (0)2 99 35 40 50

Rond-Point Schuman 14, 1040 Bruxelles (BE)
Tél. : +32 (0)2 612 17 00

E-mail : Secretariat@crpm.org; site Internet : www.cpmr.org

Réf. : CRPMPPP180004